

Mila, en danger de mort pour blasphème, chante “je ne veux pas mourir”

écrit par Christine Tasin | 25 janvier 2020



On peut ne pas aimer son style, sa voix, son texte... Il n'empêche qu'on salue sa capacité de résilience.

Elle a reçu des centaines de menaces de mort, elle a dû être déscolarisée et sans doute exfiltrée de son domicile, [Belloubet](#) porte plainte (faut-il rire ou pleurer ???) contre elle pour “incitation à la haine” pour avoir simplement dit ce qu'elle pense de l'islam – et je confirme : l'islam c'est de la merde”.

De fausses excuses ont circulé...

Mais voici sa voix, sa vraie voix où elle crie son envie de vivre et où elle met les mots qu'il faut sur ce qui lui arrive. En France, sous Macron, **elle est menacée de mort pour blasphème**. Et Macron et tous les autres de brâmer “pas d'amalgame”.

Nul besoin de fatwa pour que Mila, Zineb, Eric et tous les islamophobes patentés soient menacés et peut-être un jour

exécutés. Il suffit aux exécutants des basses oeuvres d'avoir été formés à la lecture du Coran et édifiés par le bel exemple, la vie de Mahomet qui pillait, tuait, égorgeait... à tour de bras.